

INSCRIRE SES RAMEURS À UNE RANDONNÉE

En tant que clubs, vous êtes garants du niveau de pratique des rameurs qui souhaitent participer à des randonnées labellisées Randon'Aviron. Il est donc de votre responsabilité, pour leur sécurité et leur plaisir, de les inscrire aux randonnées adaptées à leur niveau. Le niveau requis est indiqué sur chaque fiche descriptive des randonnées du catalogue du circuit Randon'Aviron.

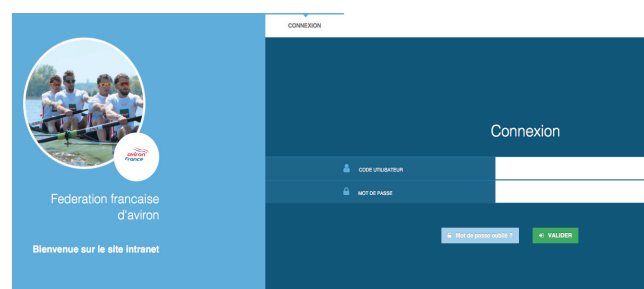
Pour participer à ces randonnées, le rameur doit être au minimum titulaire du brevet d'aviron d'argent et du brevet d'endurance de 25 km en bateau collectif. Ces brevets doivent être validés par les éducateurs sportifs du club et inscrits sur la licence du rameur.

MODE D'EMPLOI

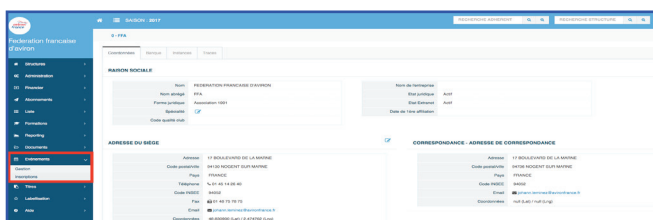
1 Accédez à l'espace intranet «structures» en tapant dans la barre de recherche l'adresse **avironfrance.fr/intranet**.

Le président de votre club possède des codes d'accès à ce service et doit vous attribuer le droit «gestionnaire sportif» pour que vous puissiez réaliser le process suivant.

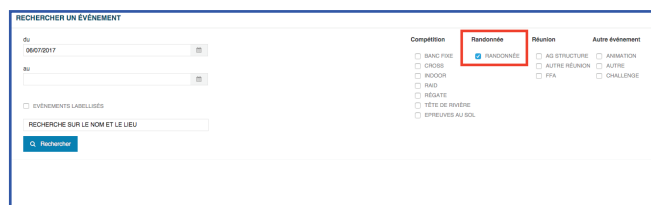
2 Saisissez votre identifiant et votre mot de passe qui sont identiques à ceux pour accéder à votre espace licencié. Si vous ne connaissez pas vos identifiants, cliquez sur «mot de passe oublié» ou contactez la FFA.



3 Dans le menu choisissez : «Événements» > «Inscriptions».



4 Recherchez la randonnée à laquelle vous souhaitez inscrire vos rameurs. Triez par catégorie en cochant «Randonnée» puis sur «Rechercher».



5 Cliquez sur la flèche bleue à droite au bout de ligne, correspondant à la randonnée recherchée.

CATÉGORIE ÉVÉNEMENT	TYPE ÉVÉNEMENT + LABEL	DATE DÉBUT	DATE FIN	NOM	LIEU	OUVERTURE DES INSCRIPTIONS	CLÔTURE DES INSCRIPTIONS	STRUCTURE ORGANISATRICE	NIVEAU	
Randonnée	Randonnée Randon'Aviron	25/01/2018	28/01/2018	LA randonnée de l'année	NOGENT SUR MARNE	05/07/2017 16:15	16/01/2018 16:15	0	National	

6

Sur la fenêtre «Identification de l'événement », cliquez sur le crayon à droite de l'épreuve indiquée.

7

En bas de la page à droite, apparaît la liste des licenciés du club en règle avec les critères définis par l'organisateur (licence, niveau de diplôme...)

8

Cliquez sur le nom du rameur et glissez-déposez dans la case à gauche Rameur 1 de la rubrique «Formulaire d'inscription» et ainsi de suite puis validez.

9

Vous devez également inscrire un référent sous la rubrique «Délégué». Il sera identique pour tous vos équipages inscrits à la randonnée. Cliquez sur la loupe à droite.

10

Recherchez par nom ou n° de licence, puis cliquez sur la loupe à droite au niveau de la ligne correspondant à la personne à inscrire.

11

Si le bateau est complet, il apparaîtra dans la liste des inscrits, s'il est incomplet, il apparaîtra dans la liste des équipages incomplets dans les rubriques situées au-dessus.

ATTENTION

Si les rameurs que vous souhaitez inscrire ne disposent pas des diplômes ou licences requis, vous ne pourrez pas valider votre équipage. Un message d'erreur apparaîtra en bas de la page.

• rameur1 : ne possède pas le(s) diplôme(s) obligatoire(s) !

Les diplômes doivent être saisis dans la fiche Licence des rameurs concernés dans la rubrique «Formations».